

Lorsque le projet de loi a d'abord été présenté à la Chambre, nous avons entendu le président du Conseil privé (M. Macdonald) déclarer que ce projet de loi était nécessaire afin d'accroître les fonds hypothécaires disponibles. Il semble ne plus insister sur ce point, car on n'en parle pas trop souvent maintenant, même si le député d'Essex (M. Whelan) a soulevé la question au comité. Toutefois, à mon avis, cet argument est tout à fait futile, étant donné certaines déclarations des compagnies fiduciaires qui attendent avec inquiétude l'adoption de ce projet de loi et signalent à leurs actionnaires et à leurs déposants qu'elles auront maintenant plus d'occasions de se lancer dans des domaines plus lucratifs que les hypothèques.

Le projet de loi n'augmentera pas d'un cent les sommes disponibles aux fins d'hypothèques. S'il les accroît, les taux d'intérêt exigés seront bien plus élevés que maintenant. Je ne vois donc pas pourquoi le gouvernement est tellement décidé à faire étudier et adopter le bill. Je soupçonne une raison: l'avenir des sociétés de fiducie n'est pas très certain sous le régime des lois actuelles. Ces sociétés ont du mal à concurrencer les banques, dont les pouvoirs ont été accrues avec la nouvelle loi sur les banques, et elles cherchent de nouvelles avenues pour rendre leurs capitaux plus productifs. Je comprends que les sociétés de fiducie veuillent l'adoption de cette mesure. Elles exploitent une entreprise dont elles espèrent le plus grand succès possible.

Cependant, notre responsabilité est tout autre. Certes, nous n'avons aucune objection à ce qu'une personne réussisse le mieux possible dans la société, mais nous sommes ici pour représenter l'intérêt public et pour nous demander si l'adoption de cette mesure, si profitable soit-elle aux compagnies fiduciaires, servira vraiment les Canadiens. Je soutiens qu'elle n'est pas dans l'intérêt national et qu'elle ne devrait pas être adoptée.

D'ailleurs, il y a une autre raison pour laquelle ce bill ne devrait pas être adopté. Il y a longtemps que nous aurions dû examiner à fond le rôle des institutions financières dans notre société. Nous avons bien entendu les témoignages au comité et étudié le bill, mais nous nous sommes bornés à une étude superficielle, un changement ici et là, un examen de la situation telle qu'elle est. Il faut vraiment plus qu'une étude superficielle des institutions financières. Nous devons nous demander si le temps n'est pas venu de changer notre attitude envers nos épargnes, la façon dont nous les accumulons et l'emploi que nous en fai-

sons. Nous devons nous demander si ces institutions sont adaptées la société contemporaine et à ses besoins.

Quelque valeur qu'ont pu avoir ces institutions dans le passé, cette valeur, à mon avis, a été dépassée ou notre société a dépassé ces institutions. Certes, elles offraient dans le passé un endroit où placer les épargnes en toute sécurité, car la réputation de nos institutions financières à cet égard a été excellente. Nous avons, il est vrai, subventionné certaines de ces institutions dans le passé, telles les sociétés d'assurance qui ont grandi aux dépens des fonds publics. Nous avons l'habitude de croire que les biens particuliers étaient le but suprême des activités de notre société. Mais il est bien évident qu'à l'heure actuelle, notre société doit faire beaucoup plus que de simplement faciliter l'échange de biens particuliers. Il fut un temps où le marché était moins rigide que maintenant, où il réagissait à l'activité des investisseurs et des épargnants. Tel n'est plus le cas. Nous avons aujourd'hui des institutions gigantesques qui tendent à dominer et à fausser les décisions du marché. Dès lors, il faut examiner de plus près le fonctionnement de ces institutions dans notre société. Personne ne soutiendra que les institutions privées ont perdu leur utilité.

• (3.10 p.m.)

Les compagnies fiduciaires et les compagnies d'assurance ont, à mon avis, un rôle permanent à jouer, mais ce n'est pas celui de déterminer les politiques sur le marché. Elles accompliront, je pense, des fonctions utiles et spécialisées, mais il n'y a pas lieu d'accroître leurs pouvoirs actuels, sûrement pas avant un nouvel examen et une évaluation complète du rôle que toutes les institutions financières sont appelées à jouer dans notre société. Les compagnies d'assurance rassemblent des quantités énormes d'épargnes et, à mon avis, il vaudrait mieux que ce soit les gouvernements des divers paliers qui le fassent, car ils seraient plus efficaces tant pour recueillir ces épargnes que pour les distribuer. Si les compagnies d'assurance sont disposées à assurer des choses exotiques, notamment les jambes de Marlene Dietrich, elles sont libres de le faire, mais lorsqu'il s'agit d'assurance répondant aux besoins essentiels des citoyens, à quoi cela rime-t-il d'avoir des centaines de compagnies rivales?

Par où pèchent ces institutions, telles qu'elles sont maintenant? Tout d'abord, elles ne subissent pas autant qu'elles le devraient l'in-